



REUNION PUBLIQUE **D'INFORMATION**

SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE n°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE CHEMY

Par une délibération en date du 3 juillet 2023, le conseil communautaire de la cc. Pévèle Carembault a prescrit la révision allégée n°1 du PLU communal.

La révision allégée a pour objectif de changer le zonage de parcelles actuellement classées comme agricoles. Les parcelles concernées, d'une superficie totale d'environ 2 500 m², seront reclassées en UEa qui est un sous-secteur de la zone Économique spécialement dédié aux activités de l'entreprise de boucherie LESAGE et Fils. Cette modification permettrait à l'entreprise, historiquement implantée à CHEMY, de réaliser son projet d'extension, nécessaire à son maintien sur site.

La Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) des Hauts-de-France n'a pas soumis la procédure à évaluation environnementale.

Conformément aux modalités de concertation définies dans la délibération de prescription de la procédure, une réunion publique d'information doit être organisée en amont de l'arrêt de projet par le conseil communautaire.

Cette réunion publique se tiendra le
Mardi 20 février 2024 à 18h30, Salle communale
(rue de la mairie, 59147 CHEMY)

en présence de Madame Bernadette SION, maire de la commune, de représentants de la communauté de commune Pévèle Carembault, de représentants de l'entreprise Lesage & Fils et du bureau d'études URBYCOM, missionné pour réaliser les études techniques et les livrables de la procédure.

Cette réunion permettra d'exposer au public les conséquences du changement de zonage envisagé et ses potentiels impacts sur l'environnement. Le public sera invité à s'exprimer sur le projet.